



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjointes :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 10h/12h.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudéac Communauté Bretagne Centre :

[www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh) ☎ 02.96.66.09.09

### DATES À RETENIR

07/10 : Repas – Ecole Notre Dame de Lourdes.

15/10 : Loto – Motos loisirs

04/11 : Loto – Ecole Publique

Le bulletin municipal et les menus du restaurant scolaire sont visibles sur le site [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com) en lien direct sur la page d'accueil.

**ALSH OCTOBRE** : Il sera ouvert du **lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre**.

Inscriptions au refuge jusqu'au **10 octobre**. ☎ 02.96.25.43.16.

Thème : De l'automne à l'hiver.

**RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES** : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés, par celle-ci, de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites en mairie, au plus tard **le 30/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

**Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public :** <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

### ÉTAT CIVIL

**Naissances** : ROBIN Philomène 13 Rue des Bleuets.  
FRABOULET GUYOMARD Titouan 3 Impasse des Hirondelles.  
ROUXEL Jade 14 Impasse Mathurin Dumont.  
LE ROCH Florian 2 Impasse des Courtils.  
JEHAN Romane 15 Bel Air.

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

05/09	GISQUELON Alain	49 Rue des Bruyères	Abri de jardin	DP17J0016
05/09	DUPLAND Lionel	3 Impasse de la Cigogne	Maison individuelle	PC17J0006
15/09	RAULT Anaïs	30 Impasse des Platanes	Maison individuelle	PC17J0009
29/09	COMMUNE La Motte	Gargagean	Station d'épuration	PC17J0010

**Enquête publique - PROJET DE PARC EOLIEN - LES MOULINS (Plémet)** : Une enquête publique va être ouverte, du **lundi 23 octobre au vendredi 24 novembre 2017 inclus**, concernant la demande d'autorisation unique présentée par la SAS EDPR France HOLDING, en vue de créer et d'exploiter un parc éolien sur la commune nouvelle Les Moulins, sur le territoire de l'ancienne commune de Plémet.

Le dossier comportant les différentes pièces et documents relatifs au projet restera déposé pendant un mois en mairie des Moulins où le public pourra en prendre connaissance du 23 octobre au 24 novembre 2017 jusqu'à 17 h 30, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30, les jeudi et samedi de 8 h 30 à 12 h.

Le commissaire enquêteur, M. Christian ROBERT, recevra les observations qui pourraient être formulées sur le projet pendant la durée de l'enquête et sera présent à la mairie Les Moulins (3 Rue des Etangs) les :

<b>Lundi 23 octobre</b>	8 h 30 à 12 h	<b>Mercredi 15 novembre</b>	16 h à 19 h
<b>Samedi 4 novembre</b>	9 h à 12 h	<b>Vendredi 24 novembre</b>	14 h 30 à 17 h 30
<b>Mercredi 8 novembre</b>	14 h à 17 h		

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la Préfecture des Côtes-d'Armor à l'adresse suivante : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classees-industrielles/Enquetes-publiques>

**INDICE DU BLÉ FERMAGE** : L'indice national des fermages applicable pour l'année 2017 est de **106.28** (contre 109.59 en 2016, l'année 2009 constituant la base 100). La variation de cet indice par rapport à l'année 2016 est de - 3.02 %.

**COLLECTE DE SANG** : **Mardi 10 et mercredi 11 octobre**, au foyer municipal de Loudéac – 36 Rue de Moncontour de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h.

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : Prochaine collecte le **7 octobre de 10 h à 12 h**. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

**COLLECTE DES DÉCHETS** : La collecte des ordures ménagères est prévue **les lundis 9 et 23 octobre** et celle des sacs jaunes **les lundis 16 et 30 octobre**.

## PETITES ANNONCES

**AUX COPAINS D'ABORD** : ☎ 02.96.56.54.36. Horaires : Du mardi au vendredi : 7 h - 19 h ; Le samedi : 8 h - 19 h ; Fermé dimanche et lundi.

→ **Point Vert** (retrait d'espèces) et toujours nos services ....timbres fiscaux pour cartes d'identité et passeports, pour les permis bateaux et timbres amendes, jeux FDJ.

→ Menus ouvriers tous les midis : 12,50 €. → **Pizzas** vendredi et samedi soir. Merci de passer commande à partir de 17 h.

**MIDIVIN Chez Agnès** : ☎ 02.96.56.24.63. Nous vous accueillons du lundi au jeudi de 7 h 30 à 19 h, le vendredi de 7 h 30 à 0 h 30 et le dimanche de 17 h à 20 h.

→ Repas tous les midis en semaine, menu à 12,50 €.

→ Tous les jeudis midis : **Potée**

→ Pour prendre date : Mardi 10 octobre : **Couscous** ; Mardi 17 octobre : **Paëlla** (le midi, sur place ou à emporter. Pensez à réserver).

**Les vendredis d'octobre** : - Soirée fast food, ce 6 octobre.

- Venez tenter votre chance autour d'un diner le vendredi 13 octobre.

- Apéro Tapas le vendredi 20 octobre.

Pour plus de renseignements et réservations, n'hésitez pas à nous contacter au **02.96.56.24.63**.

**À VENDRE** : ☑ Une machine à laver VEDETTE, blanche, chargement par le dessus 5 kg (150 €) ; Un Canapé clic clac convertible en lit, 140 cm, housse amovible, état neuf (100 €) ; Un compresseur d'air, 10 bars, cuve 50 l sur roulettes (100 €) ; Un banc coffre en chêne - L=90 cm, l=37 cm, H= 44/80 cm (50 €) ; Un petit meuble en chêne , L : 46 cm, P : 35 cm , H : 84 cm , porte basse fermant à clé , tiroir et tablette (50 €) ; Un évier à encastrer (NEUF) résine , 2 bacs + égouttoir, 120 X 50 (50 €) ; Buffet de salle à manger , style Breton ( 100 €). Photos disponibles sur demande. ☎ 06 47 90 39 12.

☑ Plusieurs cordes de bois sec en 40-50 cm. ☎ 02.96.25.48.03. ☑ Plusieurs cordes de bois chauffage, sec. ☎ 02.96.25.43.62.

☑ Bois de chauffage, 150 € la corde. ☎ 06.04.42.16.28.

**À LOUER** : → Appartement T 2, loyer : 257.26 €. → Appartement T 2, loyer : 253.90 €. Appartement T 3, loyer : 375.09 €. ☎ 02.96.66.09.09. (Loudéac Communauté Centre Bretagne)

## SPORTS

**ASM FOOTBALL** : **Matchs du 15 octobre** : L'équipe A se déplace à Plouguenast à 15 h 30, délégué : BIDAN D. L'équipe B se déplace à Plouguenast à 13 h 30, délégué : JAN B. ; L'équipe C reçoit Plussulien à 15 h 30, délégué : GAUDIN C.

**Challenge du district** : La Motte reçoit Trévé, délégué : DUFRAUX J.L.

**ACM HANDBALL** : **Matchs du 7 octobre** : Seniors garçons 1 vont à Cesson Rennes métropole HB 3 à 20 h ; Seniors garçons 2 vont à Goelo Handball club 2 à 20 h 30 ; Seniors filles vont à Hénansal Erquy à 19 h ; -18 ans filles vont à Ploërmel HBC à 17 h 45 ; -15 ans filles reçoivent Pays de Pontivy HB à 15 h ; -13 ans filles vont à Ploufragan HB ; -13 ans garçons vont à Hénansal Erquy ; -11 ans filles vont à AL Loudéac HB ; -11 ans garçons reçoivent AL Merdrignac 1.

**Match du dimanche 08 octobre** : -18 ans garçons reçoivent AL Loudéac HB à 15 h.

## VIE ASSOCIATIVE



**JAMBON À L'OS** : *Suivi d'une soirée dansante*

**Samedi 7 octobre** à 20 h à la salle Athéna, organisé par l'école Notre Dame de Lourdes.

Carte adulte : 11 € ; enfant : 5 €. Vente à emporter de 18 h 30 à 20 h.



**AMICALE LAÏQUE** : L'amicale laïque invite tous ses adhérents et sympathisants à son **assemblée générale** qui se tiendra le **vendredi 6 octobre** à la Maison des bruyères à 20 h 30.

**LOTO** : Organisé par le **Moto club de LA MOTTE le dimanche 15 octobre à 14 h** à la salle Athéna. Bons d'achats 500 € - 300 € - 200 € - 150 € - 3 X 100 € - 10 X (30 € - 40 € - 50 €) - Série alimentaire - Série corbeilles de fruits.

Le carton : 3 € ; les 3 : 8 € ; les 7 : 15 €, 6 crêpes achetées = 1 carte offerte. Café, chocolat, buvette, crêpes, sandwichs. Animé et sélectionné par Geneviève.



**EL ARMOR** : **Assemblée générale** de l'association le **vendredi 24 novembre** à 20 h 30 à la Maison des Bruyères.

## IDÉES DE SORTIE

### *A la découverte des baies et autres fruits sauvages le long des sentiers de La Motte*



Sortie nature **le dimanche 15 octobre 2017** le long de chemins et sentiers proches du bourg.

Départ à 14 h 30 du parking de la Boulangerie

Les fleurs de l'été sont fanées et transformées en fruits contenant des graines. Pour permettre la survie des plantes, les graines mures doivent être disséminées.

Lors de cette sortie vous pourrez observer la diversité des fruits charnus (baies et autres) ou secs (akènes, capsules ...) produits par les arbres, arbustes et autres plantes des talus et des haies. Vous pourrez connaître les noms des plantes trouvées sur le parcours, noms français, noms scientifiques pour les amateurs et aussi les noms gallos.

Vous découvrirez les diverses modalités de la dispersion des semences mises en œuvre par les plantes sauvages en utilisant les ressources de leur milieu (énergie éolienne, collaboration des animaux...)



Cette sortie est susceptible d'illustrer utilement certains cours de SVT notamment en classes de 6<sup>ème</sup> et de terminale S.



**Lundi 23 octobre à 15 h**  
Salle Athéna

**La Famille Petitplus**  
Le Père Tire-Bras

Il est rare de voir un illustrateur à l'ouvrage, le résultat de son travail étant le plus souvent proposé au public dans les livres. Le temps d'une histoire, cette discipline devient spectaculaire en montrant l'illustratrice Christelle Le Guen au travail et une image en train de naître. Comme par magie, les dessins prennent forme sur écran géant et, accompagnés de deux musiciens, nous suivons émerveillés le récit du Père Tire-Bras qui nous fait revivre, au fond du jardin d'une grand-mère bienveillante, une foule de souvenirs sensoriels et quelques-unes de nos peurs d'enfants... Durée : 45 minutes. Tout public, à partir de 5 ans. Tarif abonnement : 5 € / Tarif réduit : 6 € / Plein tarif : 7 €.



### **SOIRÉE ÉCHANGES « ? QUESTION-ADO. NET : LA DYSLEXIE ON EN PARLE ? »**



**Gaëlle Pingault**, orthophoniste à Rennes et écrivaine de plusieurs romans dont : « bref, ils ont besoin d'un orthophoniste », animera la soirée d'échanges autour des troubles DYS et notamment la dyslexie.

Gaëlle Pingault évoquera les difficultés rencontrées par les adolescents dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les possibilités d'accompagnement tant matériel que par les professeurs, le rôle de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Elle évoquera également l'orientation et la suite à donner pour les jeunes sortis du système scolaire.

**Mardi 10 octobre 2017 20 h**  
A la médiathèque de Loudéac  
Ouvert à tous et Gratuit

Gaëlle Pingault proposera une séance de dédicaces de ses livres après la conférence.

### **SOIRÉE YOGA DU RIRE**



Venez profiter d'une soirée placée sous le signe du rire et de la détente.

**Vendredi 13 octobre à 20 h**

Nadège BOUGUET, professeur diplômée en yoga du rire animera ce moment ludique et complètement loufoque.

À partir de 8 ans

Salle de danse et fitness-Piscine Les Aquatides à LOUDEAC

**GRATUIT**

Organisée par la ludothèque « Au fil du jeu »

Renseignements au 02.96.66.40.17.



**Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat**  
**DES AIDES FINANCIERES POUR VOS TRAVAUX**  
**Économies d'énergie, adaptation au handicap**  
**ou production de logements locatifs**



### Quels travaux ?

Les travaux réalisés doivent permettre une amélioration énergétique du logement : isolation (du toit, des murs, du sol...) poêle, insert, chaudière, ouverture, VMC, chauffe-eau...

Dans le cadre du vieillissement ou d'un handicap les subventions participent au financement des travaux d'adaptation du logement : salle de bain, monte escalier, rampe d'accès, aménagement extérieur...

Les travaux peuvent également porter sur la rénovation d'un bien en vue de le mettre en location.

### Pour qui ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants et bailleurs.

Pour les propriétaires occupants, les travaux doivent être réalisés sur la résidence principale.

### Propriétaire occupant :

#### Conditions générales

- Conditions de ressources,
- Le logement doit avoir plus de 15 ans,
- Travaux réalisés par des artisans,
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

#### Travaux éligibles aux aides

- Travaux d'économies d'énergies (minimum 25 % de gain d'énergie après travaux : la thermicienne le détermine à la visite gratuite au domicile, dès que le dossier administratif est constitué à l'accueil logement)
- Travaux d'adaptation liés au vieillissement ou handicap (posséder une carte de priorité ou d'invalidité, délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées : M.D.P.H)

#### Calcul de la subvention :

- Plafond du montant de travaux subventionnable : 20 000 € H.T
- 35% ou 50% de subvention selon niveaux de ressources

### Propriétaire bailleurs :

#### Conditions générales

- Logement doit avoir plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des artisans
- Travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- Louer le logement non meublé et à usage d'habitation principale
- Loyer plafonné (15 % en dessous du prix du loyer de marché pour une durée de 9 ans ou 12 ans)
- Conditions de ressources des locataires

**Le montant de la subvention dépend du type de travaux et de la durée du conventionnement.**

**Un abattement fiscal si intermédiation locative**

### Renseignements :

Accueil logement – Loudéac ☎ 02 96 66 09 07 ou par mail [c.gicquel@loudeac-communaute.bzh](mailto:c.gicquel@loudeac-communaute.bzh)  
ou Accueil Logement - Merdrignac ☎ 02.96.67.45.45 ou par mail [s.garnier@loudeac-communaute.bzh](mailto:s.garnier@loudeac-communaute.bzh)

